

---

# Enseigner le judo à l'Ecole

---



**Contribution écrite à destination de la communauté du judo et utilisable par celle-ci à des fins d'information et de formation.**

**SARIE Jean-Pierre**  
**Candidature à l'examen national 2022 du**  
**grade de 7<sup>ème</sup> Dan Judo.**



# SOMMAIRE

---



Itsutsu-No-Kata. Cérémonie des vœux 2021. J-P Sarie

## Sommaire

Parcours professionnel et activités. ....	6
Remerciements. ....	7
Introduction. ....	8
Présentation. ....	8
Les professeurs de judo et l'enseignement du judo à l'école. ....	8
Démarche de travail. ....	9
I.    REFERENCES THEORIQUES. ....	10
1.    Qu'est-ce qu'apprendre ? Quelle démarche retenir pour permettre à l'enfant d'apprendre en EPS. Nos références théoriques. ....	10
1.1.  Approche théorique liée au concept d'apprentissage. ....	10
1.2.  Approche didactique de l'Éducation Physique et Sportive. ....	10
1.3.  Qu'est-ce qu'apprendre en judo ?. ....	11
1.4.  Conception de l'apprentissage. ....	11
• La résolution de problèmes. ....	11
• Le judo est une activité que l'on propose. D. Janicot. ....	11
• Apprendre en jouant. « Les jeux de judo ». ....	11
1.5.  Conceptions liées à l'élève. ....	12
2.    Choix d'une démarche. ....	12
2.1.  L'articulation A.P.S / E.P.S. ....	12
2.2.  Notre conception de l'activité judo. ....	12

2.3.	Analyse de l'activité. Proposition d'une structuration.....	13
3.	Le co-enseignement. La co-intervention.....	13
4.	La clarté cognitive. La transparence des informations. Le rôle des professeurs. ....	14
5.	Les situations d'études, une logique de résolution de problèmes. ....	14
5.1.	L'intention et l'action. La résolution de problèmes. ....	14
5.2.	Les situations-problème. ....	14
5.3.	Le concept de tâches semi-définies. ....	14
5.4.	Les solutions expertes. La recherche de l'équilibre des propositions. ....	15
6.	La démarche retenue :.....	15
7.	Les programmes.....	16
7.1.	Les programmes scolaires. Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports 16	
7.2.	Le programme d'enseignement de la FFJDA. ....	17
7.2.1.	Le judo est éducation ..... 17	
7.2.2.	Repères. Planches Techniques Fédération Française de Judo. (Réactualisation 2020). 17	
8.	Le Randori ..... 18	
9.	Les habiletés techniques fondamentales..... 18	
II.	LIVRET PEDAGOGIQUE. DEMARCHE ..... 19	
1.	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES..... 20	
2.	DEFINITION DU PROJET JUDO DE LA CLASSE ORGANISATION DU MODULE D'APPRENTISSAGE ..... 21	
3.	DEGAGER LES INVARIANTS DE L'ACTIVITE..... 22	
	Qu'est-ce qu'un combat de judo ? ..... 22	
	Structurer l'activité. .... 22	
4.	LA SECURITE EN EPS. JUDO JEU D'OPPOSITION. QUELQUES REPERES. .... 22	
	Code moral. .... 22	
	La sécurité passive..... 23	
	La sécurité active ..... 23	
5.	Dispositifs pertinents à utiliser à l'école. .... 24	
6.	RECUEIL DES REPRESENTATIONS SUR L'ACTIVITE. .... 25	
7.	DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE..... 27	
1	Différencier. Une nécessité contextuelle et Institutionnelle..... 27	
2	Démarche. .... 27	
8.	RECHERCHE DE SOLUTIONS PERSONNELLES ET SOLUTIONS EXPERTES..... 28	
9.	S'ENGAGER POUR PRODUIRE. SE PROJETER DANS L'ACTION. .... 30	
10.	PREPARATION MENTALE. VISUALISATION ..... 32	

11.	LE RETOUR AU CALME ET LES RITUELS DE FIN DE COURS .....	33
11.1	Le salut.....	33
11.2	Raconter une histoire aux élèves allongés sur le dos. ....	33
	Par exemple : .....	33
11.3	Visualiser la technique que l'on a apprise, la prise que l'on a réussie .....	33
11.4	Apprendre à plier son Judogi.....	33
11.5	Exercices de retour au calme. L'école du judo FFJDA.....	33
12.	EVALUATION.....	34
	Le retour d'information.....	34
	L'évaluation. ....	34
	Choix pédagogiques. ....	34
13.	APPRENDRE EN JOUANT. « LES JEUX DE JUDO » .....	35
III.	ENSEIGNER LE JUDO A L'ECOLE. VOLET ADMINISTRATIF .....	36
1.	Encadrement des activités physiques et sportives dans le cadre des enseignements d'EPS.....	37
2.	Co-Intervention régulière ou ponctuelle sur le temps scolaire. ....	37
i.	L'enseignant .....	38
ii.	Les intervenants extérieurs .....	38
2.	Le recours à un intervenant extérieur dans le cadre des activités physiques et sportives	38
a.	L'enseignant définit le projet pédagogique dans le cadre du projet d'école .....	39
b.	L'autorisation du directeur d'école.....	39
3.	La préparation des interventions .....	39
	Les partenariats prévoyant des interventions régulières sont formalisés dans le cadre d'une convention.....	39
4.	La procédure d'agrément des intervenants extérieurs apportant leur concours aux activités physiques et sportives.....	39
III.2	Dispositifs Génération 2024.....	40
1.	Label Génération 2024 .....	40
	Objectifs du label « Génération 2024 ».....	40
	Principes directeurs de la labellisation .....	40
	Favoriser le volontariat des écoles et des établissements.....	40
	Mettre en place des partenariats pédagogiques locaux.....	40
2.	Le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne .....	40
3.	Le dispositif « Une école - Un club » .....	41
	Mise en œuvre.....	41
	1000 nouveaux dojos pour 2024 : Le grand projet de la Fédération.....	41

Les dojos solidaires.....	41
4. Label Génération 2024 et coupons Génération 2024.....	42
BIBLIOGRAPHIE ET OUTILS DE REFERENCE .....	43
ANNEXES.....	45
Grille d'évaluation JUDO. Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel. Collaborer, coopérer, s'opposer .....	46
Grille d'évaluation JUDO simplifiée. ....	47
Grille de niveau d'habileté .....	48
Evaluation niveau d'habileté. Radar .....	49
Planches techniques à destination des enseignants des écoles.....	50
Procédures d'agrément des intervenants extérieurs. Tableau synthétique .....	52
COUPON GENERATION 24. UNE ECOLE UN CLUB .....	54

## Parcours professionnel et activités.

**Clubs** : AS ECOUEN JUDO Ile de France. Val d'Oise

Années de licence à la FFJDA :

**De 1969 à 1996 - Ligue : Ile de France Club : AAS Sarcelles**

**Professeur de judo à L'AASS Sarcelles 15 ans**

**De 1996 à 2022 - Ligue : Ile de France Club : AS Ecoen judo**

**Professeur de judo à l'AS Ecoen 25 ans**

Professeurs : Jean-Claude Ollivier. Isao Soji. Martine Paquentin. Mr S. Awazu (RCF 5 ans).

### Activités au sein de la fédération Française de Judo :

#### **Juge.**

- Juge régional et poursuite des responsabilités de Juge départemental
- En Liste d'attente juge national juin 2021.

#### **Formation :**

- Formateur stages kata départementaux secteur Est chaque année depuis 15 ans.
- Préparations aux UV1 UV2.
- Formation des enseignants (professeurs de l'éducation nationale et professeurs de judo). Stages Education nationaux. « Enseigner le judo à l'Ecole ».

#### **Responsabilités au sein des organisations territoriales :**

- Elu au comité directeur du Val d'Oise depuis 15 ans jusqu'aux élections 2020.
- Poursuite de la prise en charge de la commission culture judo jusqu'à 2024.
- **Responsable de la Culture judo Val d'Oise depuis 15 ans** jusqu'à ce jour.
- **Education nationale.** Inspecteur de l'éducation nationale. Coordinateur du Concours académique Versailles des Professeurs des écoles. EPS. *Formation des enseignants en EPS. Modules initiation judo à l'Ecole.* Responsable du groupe départemental EPS du Val d'Oise.
- **Vidéos.** Réalisation de 10 vidéos d'entraînement pour les périodes de fermetures sanitaires en accès libre. Année de crise sanitaire. 2019 & 2021.

### 3- PALMARES SPORTIF :

- 1<sup>er</sup> Championnat de France Universitaire. Strasbourg. 1978
- 1<sup>er</sup> Critérium national Universitaire. Strasbourg. 1978
- 3<sup>ème</sup> Championnats interarmées. Brest. 1983
- 1<sup>er</sup> Championnat national Marine Nationale. Toulon. 1983
- Participation au championnat de France sénior FFJDA. 1983.
- Participation au championnat de France des catégories d'âges. Benjamin à Sénior. Stade Pierre de Coubertin. Paris 75.

### 4- ELEVES :

- J-Jacques Segui. 3<sup>ème</sup> Championnat du monde jujitsu. 2000 Copenhague. 2<sup>ème</sup> Championnat d'Europe jujitsu Leeds 1999.
- Plusieurs élèves Championnat de France cadets à séniors.
- Elèves 5<sup>ème</sup> dan, 4<sup>ème</sup> dan et en dessous.
- Tuteur d'Elèves devenus professeurs. BE, CQP.

## Remerciements.

Ces documents ont été réalisés dans le cadre des formations que j'ai dispensées auprès des enseignants de l'éducation nationale et des professeurs de judo de l'académie de Versailles.

Je me suis adossé à une collaboration entre des enseignants de l'éducation nationale et des professeurs de judo.

Je tiens à remercier particulièrement pour leurs apports :

La commission pédagogique du comité du Val d'Oise.  
Responsable Mr Philippe Joulia.

Patricia Floquet 6<sup>ème</sup> dan Professeure de judo.

Mario Kiavué. Ancien International de Judo.

Les professeurs de judo du Val d'Oise :

David Difilippo. Professeur d'EPS et Professeur de judo CN6.

Millot Didier. Professeur CQP de judo CN5.

Gabin Vincent. Professeur CQP de judo CN2.

Les Conseillers pédagogiques Départementaux du Val d'Oise. CPD EPS. 95

Les inspecteurs de l'éducation nationale de l'académie de Versailles.

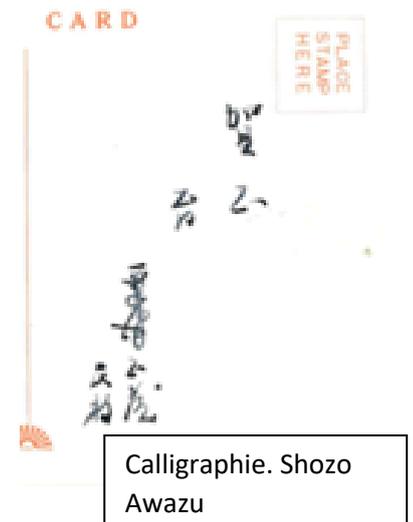
Laurent Lazzaro. Professeur à l'Institut National Supérieur du professorat et de l'éducation. Académie de Versailles.

Ce document ne doit pas être considéré comme un modèle.

Il a été réalisé pour être modifié, amélioré et surtout adapté localement au contexte et aux niveaux d'enseignements.

Ce n'est qu'un exemple de ce qui peut être mis en place dans le cadre d'une collaboration étroite entre un intervenant extérieur professeur de judo et un enseignant de l'éducation nationale dans le cadre d'un projet judo 2024.

Il n'a pas pour vocation à être publié commercialement.



## Introduction

### Présentation.

« Comment enseigner le judo à l'École ? Proposition d'un module d'apprentissage en judo pour les élèves à destination des professeurs de judo collaborant avec des enseignants de l'éducation nationale ». Dans le contexte des labels olympiques « Génération 2024 » et d'une convention tripartite, Education nationale, comité du Val d'Oise de Judo, Union sportive de l'enseignement.

#### La contribution :

- **Génération 2024.** Permettre aux professeurs de judo de s'emparer des dispositifs où le judo doit être représenté.
- **Le projet pédagogique :** la partie « Livret, démarche pédagogique » et le « fichier judo » peuvent être utilisés pour déposer des projets **permettant l'agrément des professeurs de judo pour intervenir à l'école.** (Professeurs de judo à plein temps)
- **Le cadre administratif** permettant aux professeurs d'être agréés E.N. « Volet administratif ».
- **C'est un outil qui peut être utilisé lors des Co-formations** professeurs de judo-enseignants.
- **C'est également une réflexion sur l'enseignement du judo à l'école** dont les **dispositifs peuvent contribuer à l'enseignant du judo au sein des clubs.**
- Les outils présentés ont été expérimentés, ils pourront contribuer modestement à la réflexion sur la formation des enseignants professeurs de judo de notre Fédération.
- Contribuer au **développement du nombre de licenciés** (Découverte-dynamique des clubs- multiplicité des propositions d'autres comités-fédérations au sein de l'Education Nationale).

## Les professeurs de judo et l'enseignement du judo à l'école.

Dans le contexte des jeux olympiques de 2024, l'École est sollicitée pour participer à des actions nationales et locales telles que « Génération 2024<sup>1</sup> ». Le label « Génération 2024 » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Depuis 1992, je conduis des formations sur le thème de l'enseignement du judo à l'École, à destination des professeurs des écoles, des professeurs d'EPS dans les



Premier séminaire Génération 2024 de l'académie de Versailles

<sup>1</sup><https://eduscol.education.fr/962/le-label-generation-2024>

réseaux d'éducation prioritaire et des professeurs de judo (qui sont pour certains, intervenants agréés au sein de l'Éducation nationale).

Ces interventions permettent d'avoir un regard croisé sur la pratique et l'enseignement du judo à l'école. Elles permettent d'outiller pédagogiquement les professeurs de judo (intervenants municipaux ou de club) qui interviennent en co-enseignement<sup>2</sup> au sein des écoles. Un travail pédagogique en commun dans un même groupe, temps et espace, de deux enseignants partageant des responsabilités éducatives pour atteindre des objectifs spécifiques et partagés.

Durant les 12 dernières années, j'ai officié en tant que juge régional et membre du comité directeur du département. J'ai eu la charge de la commission Culture judo et la responsabilité d'être formateur départemental kata. J'ai également construit des compétences didactiques et pédagogiques en participant à de nombreux stages pédagogiques et techniques de la Fédération y compris au Japon.

Par ailleurs, dans l'académie de Versailles, en tant que responsable départemental du groupe Education Physique et Sportive 1<sup>er</sup> degré de l'éducation nationale Direction académique du Val d'Oise, je participe à la mise en place des actions en EPS sur le 1<sup>er</sup> degré, notamment les interventions en classe de professeurs de judo agréés, la formation des enseignants, mais également à Education-Paris 2024<sup>3</sup>, Génération 2024 Académie de Versailles : labels « Génération 2024 », 30 Activités Physiques Quotidiennes, Semaine Olympique et Paralympique (SOP). Séminaire académique de Versailles Génération 2024.

## Démarche de travail.

Nous nous appuyons sur une démarche conforme aux textes officiels et aux programmes de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports.

Le but de notre travail a été de concevoir une démarche pour mettre en place un module d'apprentissage appliqué à l'activité de judo, combat de préhension à l'école.

Les instructions officielles et les implications qu'elles entraînent dans leurs mises en pratique me conduisent à expliciter ce que sont :

- Apprendre en EPS et plus particulièrement dans l'APSA (Activités Physiques Sportives et Artistiques) judo.
- Quelle démarche mettre en place pour prendre en compte les acquis des élèves, leurs besoins et leurs spécificités ?



---

<sup>2</sup>Le co-enseignement. Théories, recherches et pratiques. 2020. Marie Toullec-Théry et Philippe Tremblay

<sup>3</sup><https://www.ac-versailles.fr/generation-2024-122843>  
<https://generation.paris2024.org/>

# I. REFERENCES THEORIQUES

---

## I. REFERENCES THEORIQUES

### 1. Qu'est-ce qu'apprendre ? Quelle démarche retenir pour permettre à l'enfant d'apprendre en EPS. Nos références théoriques.

#### 1.1. Approche théorique liée au concept d'apprentissage.

La réussite pédagogique exige la réunion de trois éléments indissociables :

- **Apprendre c'est avoir un projet** : c'est-à-dire se mettre en quête finalisée d'information.
- **Apprendre, c'est mettre en œuvre l'opération requise par l'objectif.**
- **Apprendre, c'est utiliser les procédures personnelles les plus efficaces pour soi.**
- **Apprendre c'est se projeter différent dans l'avenir.**

Notre proposition pédagogique sera adossée à ces trois principes issus du modèle opératoire de l'apprentissage de P. Meirieu.<sup>4</sup>

#### 1.2. Approche didactique de l'Éducation Physique et Sportive

Qu'est-ce qu'apprendre en EPS ?

J-F Grehaine et M. Cadopi<sup>5</sup> définissent l'apprentissage en E.P.S de la manière suivante :

« L'enfant apprend, si confronté à un problème nouveau et compatible avec les ressources à sa disposition, il transforme son comportement initial et formule les règles d'actions qui l'ont menées à la réussite. Trois critères semblent caractériser un apprentissage :

- La systématité (diminution de la dispersion des réponses et stabilité dans la succession des répétitions).
- La durabilité (une évaluation différée dans le temps rend compte de ce type de concept).
- La généralisation (reconnaissance de la similarité entre plusieurs situations et réorganisations des règles apprises antérieurement, puis application dans une classe de problèmes donnés). »

---

<sup>4</sup> Enseigner, scénario pour un métier nouveau. P. Meirieu. ESF 1989

<sup>5</sup> J-F. Degrehaine et M. Cadopi. Apprendre en EPS. Education physique et didactique des APS. AAESPS 1990

### 1.3. Qu'est-ce qu'apprendre en judo ?

« Comme ce serait simple s'il suffisait de montrer et d'expliquer pour que les élèves apprennent<sup>6</sup> ». D Janicot. 2021.

Le judo n'est pas envisagé comme un produit composé de techniques, mais comme une activité qui sollicite en permanence toutes les ressources du pratiquant.

### 1.4. Conception de l'apprentissage

- **La résolution de problèmes.**

*Les acteurs doivent être mis en situation d'agir pour résoudre un problème à condition que le milieu soit stimulant. La réflexion et la confrontation avec les pairs permettent d'identifier des solutions pertinentes.*

*Conformément à ce que nous avons retenu comme conception de l'apprentissage en E.P.S., les élèves apprendront par l'action, principalement en situations d'oppositions, de coopérations, avec réflexion sur leurs actions et planification des actions à venir.*

- **Le judo est une activité que l'on propose. D. Janicot<sup>7</sup>**

L'inconscient a une part importante dans l'apprentissage. L'action motrice est déterminée par une décision. Il y a un couple perception-action. La décision précède l'action (Préconsciente). Le corps a la capacité d'inventer des réponses, y compris en dehors de notre conscience. Il faut en avoir conscience. L'expérience est déterminante, il doit y avoir des allers-retours entre la technique et le randori, des allers-retours en permanence et que cela ait un sens pour l'élève, y compris inconsciemment. Des allers-retours permettant l'apprentissage : Apprentissage des formes génériques (techniques FFJDA) - Apprentissages de formes personnelles – Auto apprentissage dans des situations d'opposition.

- **Apprendre en jouant. « Les jeux de judo »**

Les propositions de situation seront ludiques. Nous choisirons de mettre en place des « jeux de judo » quel que soit l'âge des élèves concernés afin de favoriser l'enrôlement des élèves dans les tâches, la construction de représentations mentales sur l'activité, la construction du sens, la communication et l'ancrage dans les apprentissages.

#### Le jeu dans le programme de l'école maternelle<sup>8</sup>

Extrait du programme de l'école maternelle, bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015 :

[...]

##### 2.1. Apprendre en jouant

*« Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissages. Il permet aux enfants d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions et de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés. Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié. Il revêt diverses formes : jeux symboliques, jeux d'exploration, jeux de*

<sup>6</sup> D. Janicot. Stage de rentrée des enseignants et dirigeants. Septembre 2021 Ligue de judo nouvelle aquitaine.

<sup>7</sup> D. Janicot. Stage de rentrée des enseignants et dirigeants. Septembre 2021 Ligue de judo nouvelle aquitaine.

<sup>8</sup><http://eduscol.education.fr/ressources-maternelle>

*construction et de manipulation, jeux collectifs et jeux de société, jeux fabriqués et inventés, etc. L'enseignant donne à tous les enfants un temps suffisant pour déployer leur activité de jeu. Il les observe dans leur jeu libre afin de mieux les connaître. Il propose aussi des jeux structurés visant explicitement des apprentissages spécifiques. » [...]*

- Une dimension culturelle.

La pratique du jeu à l'école permet à tous les enfants de disposer de représentations initiales partagées à partir desquelles pourront s'ancrer des apprentissages. Une pratique appropriée du jeu à l'école favorise une réduction des écarts et l'égalité des chances.

- Une dimension « sensée ». De son point de vue, les actes de l'enfant ont un sens
- Une dimension sociale.

*« Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié. »*

Un climat scolaire positif conditionne fortement l'engagement actif de l'enfant dans les apprentissages.

- Une dimension affective.

*Apprendre en se remémorant et en mémorisant*

*Les opérations mentales de mémorisation chez les jeunes enfants ne sont pas volontaires.*

*Chez les plus jeunes, elles dépendent de l'aspect émotionnel des situations et du vécu d'évènements répétitifs qu'un adulte a nommés et commentés.*

(Programme de l'école maternelle, 2015 page 3)

Par le plaisir suscité, le jeu associe « la richesse des expériences vécues » à des émotions positives. Cet ancrage favorise la mémorisation et son réinvestissement au service de nouvelles expériences de jeu ou d'apprentissage.

## **1.5. Conceptions liées à l'élève.**

En nous référant à P. Mérieu, J-P. Astolfi et A. Barbot, nos choix sont les suivants :

- L'élève est un individu qui n'est pas vierge de tout savoir, il n'y a pas de débutant au niveau zéro.
- L'apprentissage fonctionne à partir d'une restructuration des représentations.
- Le développement des élèves se fait par adaptation de l'individu au milieu en tant que système de contraintes.
- La régulation de l'action se fait par l'intermédiaire de l'activité mentale.
- L'élève est un être social qui se construit avec les autres.

## **2. Choix d'une démarche**

### **2.1. L'articulation A.P.S / E.P.S.**

#### ***La relation A.P.S / E.P.S***

L'E.P.S. s'appuie sur des activités physiques et sportives pour atteindre les finalités de l'éducation. En se fondant sur une pratique sociale de référence telle que le judo (sport institutionnalisé). L'E.P.S. agit sur l'enfant en contribuant à enrichir son potentiel biologique, en développant des compétences et des savoirs liés aux différents aspects de la conduite motrice. C'est à travers la construction de compétences en judo que les élèves développeront des compétences qui leur permettront d'agir dans un champ dépassant celui de l'activité retenue.

Le judo est une des finalités culturelles de l'EPS.

### **2.2. Notre conception de l'activité judo.**

Nous définirons l'activité de judo de la manière suivante :

Le judo est conçu comme une méthode d'éducation physique pour laquelle l'opposition à vaincre représente un moyen et non le but unique. L'affrontement ne doit pas être une « épreuve », mais un moment privilégié pour l'affirmation de soi et de ses « savoir-faire » techniques<sup>9</sup>. M. Brousse.

« L'analyse de l'activité est une idée centrale de la démarche éducative de Jigoro Kano le fondateur du judo. Le judo est une forme d'éducation la fois physique, mentale, intellectuelle et morale ». J. Kano s'est inscrit dans une démarche Hypothético-déductive. P. Roux<sup>10</sup>.

### 2.3. Analyse de l'activité. Proposition d'une structuration.

Analyse de l'activité vers la modélisation du combat.

L'analyse de l'activité concerne tous les niveaux de pratique. L'approche cognitive favorise la compréhension.

Qu'est-ce qu'un combat de judo ? Il y a l'avant saisie et la saisie (le combat commence avant le contact), puis par une saisie (Kumi-Kata). Ensuite la préparation de l'attaque, la création du déséquilibre, le déclenchement de l'attaque ou de la contre-attaque, la liaison debout sol et le combat au sol<sup>11</sup>. P. Roux.

***Nous retiendrons comme structuration de l'activité pour notre module d'enseignement du judo à l'école :***

- Entrer dans l'opposition. (Accepter d'entrer dans l'opposition).
- Saisir.
- Amener au sol/projeter.
- Chuter (se recevoir en sécurité, sans se faire mal).
- Immobiliser.

### 3. Le co-enseignement. La co-intervention.

Il s'agit de mettre en œuvre des programmes et des référentiels avec deux enseignants relevant du même ministère (Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports), qui interviennent ensemble selon des modalités qui sont à définir. Le co-enseignement est un projet d'enseignement élaboré en commun, préalable de la co-intervention. 6 grandes configurations de co-enseignement sont généralement utilisées pour décrire le travail des enseignants<sup>12</sup>.

- ***Nous retiendrons tout particulièrement l'enseignement avec groupes différenciés : différenciation sur les besoins principalement, mais également sur le temps, le matériel, les outils, l'aide, etc. ; centration sur les élèves qui rencontrent des difficultés ou au contraire sur les élèves à l'aise qui vont être stimulés de manière approfondie.***
- ***Je recommande d'explorer les quelques modalités de co-enseignement suivantes, afin d'en retenir les plus en adéquation avec les objectifs visés selon les situations***<sup>13</sup>.

*L'un enseigne/ l'autre observe, l'un enseigne- l'autre apporte un enseignement de soutien, enseignement parallèle, enseignement en atelier (Différenciation, l'enseignement avec groupe, en tandem).*

9 Enseignement du judo et EPS par M. BROUSSE. EPS № 228 MARS-AVRIL 1991 37 Revue EP.S n°228 Mars-Avril 1991. Editions EPS.

10 Patrick Roux. Entraînement cognitif et analyse de l'activité. 4 trainer juin 2021

11 Patrick Roux. Entraînement cognitif et analyse de l'activité. 4 trainer 06/2021

12 Firend et Cook. 2007.

13 Formalisation correspond à la traduction et l'adaptation par Claire Boniface IEN La Goutte d'OR / à partir de la consultation du livre Interactions : Collaboration Skills for School. 2016

## 4. La clarté cognitive. La transparence des informations. Le rôle des professeurs.

- « *L'entraîneur doit donner un sens précis au travail proposé* ». P. Roux
- « *Le médiateur est la personne qui fait le lien entre le sujet et son environnement* ».

Il aide la personne à s'autonomiser, à réfléchir par elle-même, il lui donne des objectifs, il structure les stimuli auxquels il est exposé. Le but n'est pas d'apprendre quoique ce soit au sujet, mais de lui apprendre à apprendre, et cette interaction entre l'adulte et le sujet est la source même du changement cognitif. *Reuven Feuerstein*

- « *La clarté cognitive<sup>14</sup> est à construire sur trois plans* ». R. Goigoux<sup>15</sup>
- Long terme : (utilité des savoirs, leur rôle dans leur vie quotidienne, l'ouverture culturelle, ...)
- Moyen terme : (objectifs de fin d'année, de fin de séquence : compétences, capacités, connaissances, attitudes (savoirs, savoir-faire, savoir être), représentations.
- Court terme : dans chaque situation (ce qu'on va y apprendre, la compétence développée).

***Nous apprenons d'autant mieux que l'on sait ce que l'on doit apprendre et pourquoi on l'apprend. Il conviendra d'être explicite sur les propositions pédagogiques et la conception du module d'enseignement. Elaborer avec les élèves ou à minima les associer aux éléments suivants :***

- ***Le module d'apprentissage.***
- ***Les objectifs d'apprentissage.***
- ***L'objectif et le but des situations d'apprentissage proposées.***

## 5. Les situations d'études, une logique de résolution de problèmes. Recherche de solutions personnelles, apprentissages des solutions expertes.

### 5.1. L'intention et l'action. La résolution de problèmes.

« *L'approche cognitive souligne que l'intention et l'action ne peuvent être séparées. Introduire dès l'apprentissage, des situations d'étude permet aux élèves de se perfectionner plus tôt dans une logique de résolution de problèmes* ». P. Roux<sup>16</sup>.

### 5.2. Les situations-problème.

« *Dans une situation-problème, l'objectif principal de formation se trouve dans l'obstacle à franchir, non dans la tâche à réaliser* ». Pour élaborer une situation-problème, il s'agit de proposer aux élèves de poursuivre une tâche ne pouvant être menée à bien qu'après avoir surmonté un obstacle. Cet obstacle est alors le véritable objectif d'acquisition du formateur. P. Meirieu

### 5.3. Le concept de tâches semi-définies<sup>17</sup>.

La tâche se définit par un but, des opérations, des critères de réussite et un aménagement du milieu. Nous mettrons en place des situations de recherche sous la forme de « tâches semi-définies » : sont précisés pour les élèves, le but à atteindre, l'aménagement matériel,

14 La théorie de la clarté cognitive, théorie résumée dans les premiers travaux (Downing, 1979).

15 Expliciter pour donner du sens aux apprentissages. Conférence de R. Goigoux, 17 mars 2016

16 Patrick Roux. Entraînement cognitif et analyse de l'activité. 4 trainer 06/2021

17 Famose, J.P. (1986). Stratégies pédagogiques, tâches motrices et traitement de l'information. In J.P. FAMOSE, J. BERTSCH, E. CHAMPION, M. DURAND, « Tâches motrices et stratégies pédagogiques en EPS ». Dossier EPS N°1. Paris. Ed Revue EPS.

les critères de réussite. Les opérations à conduire pour réaliser la tâche sont à inventer. Les situations proposées seront issues du fichier dont la réalisation est principalement adossée au concept de tâche motrice semi-définies.

« Il faut permettre aux élèves de passer du réussir au comprendre, dit autrement, comprendre comment on peut réussir ».

#### 5.4. Les solutions expertes. La recherche de l'équilibre des propositions<sup>18</sup>.

Il faudra trouver un équilibre entre l'apprentissage, le perfectionnement des fondamentaux et celui des interactions. P. Roux.

Les solutions expertes (techniques répertoriées de la FFJDA) seront principalement proposées à la suite des découvertes des élèves, elles seront enseignées et pratiquées par les élèves. Elles feront partie du référentiel technique de la classe.

### 6. La démarche retenue :

Il me semble nécessaire de mettre en place une démarche et d'utiliser des outils qui permettent aux élèves :

***D'avoir un projet afin de :***

- Se mettre en situation de recherche et d'intégration d'informations.
- Finaliser les activités de recueil d'informations.

***De repérer les invariants structurels de l'activité<sup>19</sup>, les fondements de l'activité.***

Eléments autour desquels s'articuleront les situations d'apprentissages.

***De choisir des itinéraires différents pour apprendre.***

C'est-à-dire de mettre en place des outils pédagogiques permettant des apprentissages de manière différenciée.

***De proposer un dispositif d'apprentissage aux élèves qui permette de porter attention, de s'engager, se mettre à l'épreuve et savoir consolider ses acquis. Stanislas Dehaene<sup>20</sup>. Neurosciences cognitives.***

L'intention et l'action ne peuvent être séparées. L'entraîneur doit donner un sens précis à ce qu'il propose. P. Roux<sup>21</sup>. C'est-à-dire que l'élève doit s'engager en conscience dans les situations qui lui sont proposées.

---

18 Patrick Roux. Entraînement cognitif et analyse de l'activité. 4 trainer 06/202

19 Invariants structurels : éléments fixes de l'activité qui pour effectuer une tâche ne peuvent être contournés. P. Meirieu. Apprendre... oui mais comment. ESF 1990

20 Stanislas Dehaene. Les talents du cerveau, le défi des machines. 05/09/2018

21 Patrick Roux. Entraînement cognitif et analyse de l'activité. 4 Trainere 06/2021

## 7. Les programmes.

### 7.1. Les programmes scolaires. Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports<sup>22</sup>

CYCLE 1 : école maternelle BO n°2 du 26 mars 2015		CYCLES 2, 3, 4 : Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015		
Objectifs	« Agir s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique », les enjeux :	Champs d'apprentissage	CYCLE 2 : cycle des apprentissages fondamentaux	CYCLE 3 : cycle de consolidation
<p><b>Objectif 4 : Collaborer, coopérer, s'opposer</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre plaisir au jeu, s'engager dans l'action,</li> <li>- Agir avec les autres, coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, pour viser un but ou un effet commun.</li> <li>- Élaborer des stratégies individuelles ou collectives pour s'opposer au projet d'un joueur ou d'un groupe tenant un rôle antagoniste afin de faire un meilleur score que lui.</li> <li>- Construire des formes d'actions sur le corps de l'autre pour s'opposer à son intention, en prenant soin de son intégrité et de sa sécurité.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel</b></p>	<p>Jeux traditionnels simples (gagne-terrain, béret, balle au capitaine, etc.), jeux collectifs avec ou sans ballon (à effectifs réduits), jeux pré-sportifs, jeux de lutte, jeux de raquettes.</p> <p><b>Dans des situations aménagées et très variées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu</li> <li>- Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples</li> <li>- Connaître le but du jeu</li> <li>- Reconnaître ses partenaires et ses adversaires.</li> </ul>	<p>Jeux traditionnels plus complexes (thèque, béret, balle au capitaine, etc.), jeux collectifs avec ou sans ballon et jeux pré-sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball, jeux de combats (de préhension), jeux de raquettes (badminton, tennis).</p> <p><b>En situation aménagée ou à effectif réduit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque.</li> <li>- Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu.</li> <li>- Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre.</li> <li>- Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe.</li> <li>- Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.</li> </ul>

<sup>22</sup> Document. Elaboration, J-P. Sarie. IEN& Groupe départemental EPS du Val d'Oise.  
<https://www.education.gouv.fr/programmes-scolaires-41483>

## 7.2. Le programme d'enseignement de la FFJDA.

Les techniques de judo Gokyo. Cf. FFJDA<sup>23</sup>

### 7.2.1. Le judo est éducation <sup>24</sup>

- L'enjeu du parcours qu'il propose : la découverte et l'affirmation de soi dans le respect d'autrui.
- Une pratique juste est garante du développement et de la réussite de chacun,
- Le rôle de guide du professeur est essentiel dans ce processus.
- Orienter la pratique vers des buts de maîtrise permet au plus grand nombre de se maintenir dans l'activité et de s'y épanouir.
- La maîtrise des Habiletés Techniques Fondamentales est un élément essentiel pour progresser sur le long terme.

Voilà quelques idées chères aux responsables de l'Ecole Française de Judo Jujitsu qui s'organisent autour de la triple mission de cette Ecole au service des enseignants de judo :

« **Analyser la discipline, transmettre les principes et les connaissances, incarner à travers ses formateurs une conception large et globale du judo** ».

### 7.2.2. Repères. Planches Techniques Fédération Française de Judo. (Réactualisation 2020).

- TEXTES OFFICIELS. PROGRAMME TECHNIQUE UV2 CN1 <sup>25</sup>.CSDGE
- **Techniques du Gokyo.** Le **Gokyo** ou **Go-kyō-no-waza** (五教の技) est l'ensemble des 40 techniques debout de projection du judo classées en 5 groupes. Reconnu en 1895 par le Kodokan, le Gokyo a été modifié en 1920.

---

<sup>23</sup><https://www.ffjudo.com/>

<sup>24</sup> <https://www.ffjudo.com/formation>

<sup>25</sup> [https://www.ffjudo.com/uploads/elfinder/GRADE/Les\\_programmes\\_techniques%20-%202017-2018.pdf](https://www.ffjudo.com/uploads/elfinder/GRADE/Les_programmes_techniques%20-%202017-2018.pdf)

## 8. Le Randori

*Le **Randori** permet la rencontre de deux judokas dans une confrontation dont la victoire ou la défaite n'est pas l'enjeu. — (Principes du judo - les fondements du judo, FFJDA, Novembre 2010.)*

Le Randori permet la rencontre de deux judokas dans une confrontation dont la victoire ou la défaite n'est aucunement l'enjeu. Il est pratiqué dans une perspective de progression. Yves CADOT<sup>26</sup>.

L'état d'esprit du Randori. La bonne utilisation du randori en entraînement repose largement sur l'état d'esprit dans lequel il est pratiqué. Il convient de rechercher le développement de ses capacités et de celles du partenaire également, d'explorer des techniques, d'oser, de tenter, d'expérimenter.

*« Combattre pour progresser par le combat dans la maîtrise du combat, au quotidien de la pratique. Cela implique de ne pas craindre chutes et échecs... Cela implique d'être relâché pour mieux apprendre à l'être ! Cela implique enfin de prendre conscience du partenaire, à la fois dans une perspective d'analyse de ses forces et de ses faiblesses, mais aussi pour lui laisser de la place... » P. Roux. Novembre 2002.*

## 9. Les habiletés techniques fondamentales

*« Le judo est une activité très complexe du point de vue de la coordination. Comme dans toutes activités physiques, la pratique du judo passe par l'apprentissage méthodique de certaines Habiletés de base. « Apprenez à apprendre », à vous déplacer sur le tatami, à tourner et à esquiver, à chuter, à rester gainé dans une posture haute ou basse... ». P. Roux<sup>27</sup>.*

Ce travail d'équilibre et de coordination permettra aux pratiquants de progresser dans leur motricité au sol et debout. Il conviendra de pratiquer ces exercices régulièrement et notamment le Tandoku-Renshu. Par exemple dans le cadre des échauffements proposés par le professeur de judo.

---

<sup>26</sup> Les mots et leur signification. L'Esprit du Judo n°13

<sup>27</sup>Trois repères pour donner du sens et de la clarté à l'aventure complexe de l'apprentissage du Judo. P. Roux. <https://www.stagejudo.org/judo-3-reperes-patrick-roux>

## II. LIVRET PEDAGOGIQUE. DEMARCHE

---

### II. LIVRET PEDAGOGIQUE. DEMARCHE



## 1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES

<b>Définir les objectifs d'apprentissages</b>	
<b>Programmes scolaires. Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports</b>	<b>Fédération Française de Judo et Disciplines Associées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ CYCLE 1 : Objectif 4 : Collaborer, coopérer, s'opposer. Cf. École maternelle BO n°2 du 26 mars 2015               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre plaisir au jeu, s'engager dans l'action</li> <li>- Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.</li> </ul> </li>   <li>○ CYCLES 2, 3, 4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel. Cf. Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015.<sup>28</sup></li>   <li>○ Socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>29</sup></li> </ul>	<p>Objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Savoir Chuter en toute sécurité.</li> <li>○ Savoir saisir et amener au sol-projeter en toute sécurité.</li> <li>○ Savoir immobiliser.</li> <li>○ Connaître des prises au sol - des prises debout<sup>30</sup>.</li> <li>○ Connaître et respecter le code moral.</li> <li>○ Savoir conduire un affrontement interindividuel en toute sécurité.</li> <li>○ Connaître des éléments de la culture judo</li> </ul> <p>Cf. Textes officiels de la FFJDA.</p> <p>Les programmes d'enseignement de la FFJDA. Les techniques de judo Gokyo. Cf. FFJDA<sup>31</sup></p>

<sup>28</sup><https://www.education.gouv.fr/programmes-scolaires-41483>

<sup>29</sup><https://www.education.gouv.fr/programmes-scolaires-41483>

<sup>30</sup> A définir en fonction de l'âge des pratiquants et du nombre de séances du module.

<sup>31</sup><https://www.ffjudo.com/>

## 2. DEFINITION DU PROJET JUDO DE LA CLASSE ORGANISATION DU MODULE D'APPRENTISSAGE

Il est nécessaire de responsabiliser les professeurs et les élèves, pour favoriser le perfectionnement. Pour favoriser l'apprentissage, il faut élaborer avec les élèves le projet, baliser le chemin, par des étapes et le fonctionnement au sein du module d'apprentissage. Cf. P.Roux.

<b>Projet de la classe. De l'école. Un club une école.</b>
Génération 2024 : Rencontre – Compétition–Compétition-technique – Spectacle costumé.

<b>EVALUATIONS INITIALES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evaluation des représentations sur l'activité judo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evaluation des réponses motrices</li> </ul>
Questionnaire. Q-SORT. Débat	Grille d'évaluation
<b>Dégager les invariants de l'activité. Introduction au fichier de judo</b>	
Support Vidéo. Débat réglé, pratique démocratique dont le but est de rechercher un consensus. Avec les élèves. Saluer/Entrer dans l'opposition – Saisir – Amener au sol/Projeter – Immobiliser.	

<b>SEQUENCE.</b>	
<b>Séances 1. En classe</b>	Evaluation des représentations mentales sur l'activité. Préciser la nature de la rencontre, du projet de classe.

<b>Séance 2-3 Au Dojo</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Salut – Echauffement jeux- Habiletés techniques fondamentales.</li> <li>○ Jeux de judo (Fichier) : Priorité ; apprentissage des chutes</li> <li>○ Randori. Au sol- Semi-à-genoux</li> <li>○ Retour au calme</li> <li>○ Mondo : Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? - Salut</li> </ul>	Evaluation des réponses motrices. Cf. Grille d'évaluation
---	---

<b>Séance 4 à 10 Séance type Judo</b>	
Salut. Echauffement. Jeux de judo	
<b>Tâche commune à tous les élèves de la classe.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Découverte technique, recherche de solutions pertinentes. Cf. Fichier judo.</li> <li>○ Apprentissage de techniques. Cf. Progression Française d'Enseignement (FFJDA)</li> </ul>	<b>Différenciation pédagogique selon les besoins.</b> En classe, choisir une fiche de tâche qui correspond à un apprentissage nécessaire. Au Dojo, par 3, réaliser la tâche proposée dans la fiche. Le choix des fiches choisies pour la différenciation pédagogique est négocié avec le professeur.
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réinvestissement : Randoris : au sol- semi-à genoux - Debout</li> <li style="padding-left: 40px;">○ Retour au calme</li> <li>○ Mondo : Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? Salut.</li> </ul>	

<b>Séance 11 et 12</b>
Evaluations. Rencontres <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rencontre - technique</li> <li>○ Rencontre – « Combats arbitrés » / Randoris</li> <li>○ Spectacle</li> </ul>

NB : Le nombre et la numérotation des séquences est à titre indicatif.  
Les élèves sont évalués et s'évaluent tout au long de la séquence d'apprentissage.

### 3. DEGAGER LES INVARIANTS DE L'ACTIVITE

#### Qu'est-ce qu'un combat de judo ?

##### L'observation du comportement des meilleurs :

- L'avant saisie et la saisie.
- La préparation de l'attaque
- La création du déséquilibre
- Le déclenchement de l'attaque
- La liaison debout-sol

*Patrick Roux. Entraînement cognitif et analyse de l'activité. 4 trainer 06/2021*

##### Structurer l'activité.

Avec les élèves, étudier des vidéos de combat de judo pour analyser l'activité.

Repérer les actions, les décrire avec des verbes d'action. Cela permettra :

- De structurer simplement l'activité.
- D'introduire le fichier de judo.

##### Actions à retenir :

- Ils se saluent et acceptent d'**entrer dans l'opposition**,
- Se saisissent – **Saisir**,
- Projettent - **Amener au sol ou Projeter**,
- Immobilisent - **Immobiliser**.

### 4. LA SECURITE EN EPS. JUDO JEU D'OPPOSITION. QUELQUES REPERES.

#### Code moral.

L'activité judo est adossée à un code moral. Il conviendra de se l'approprier de manière active. Nous y ferons référence à chaque fois que cela sera nécessaire notamment pour élaborer les règles de l'activité. La sécurité se construit avec les élèves. Ils sont notamment associés à la réalisation d'un document (affiche par exemple) qui reprend les indications et règles notées au cours de séances, notamment au cours de la première séance.

***Il conviendra d'avoir une réflexion toute particulière afin de prendre en compte l'inclusion des élèves à besoins particuliers.***

***Ne pas se faire mal. Ne pas se laisser faire mal. Ne pas faire mal aux autres.***

**Il est important d'apprendre en toute sécurité et d'apprendre « La sécurité ».**

Il est interdit de faire mal. Toutes atteintes à l'intégrité physique de son adversaire (coups, morsures, griffures, torsions, étranglement, etc.) sont interdites.

### La sécurité passive.

L'enseignant et le professeur de judo garantissent la sécurité des élèves au cours des séances en mettant en œuvre une pédagogie et une organisation adaptées. Avec l'aide du professeur de judo, l'enseignant aura identifié les risques et les points de vigilance (apprentissage des chutes, matériel, mise en couples, organisation du groupe, pédagogie, etc.).

Pratiquer sur des tapis adaptés - tatamis. Retirer bijoux, lunettes et sécuriser l'espace proche (poteaux, radiateurs, etc.).

### La sécurité active

Les élèves apprennent à être acteurs de leur propre sécurité : ils acquièrent des compétences techniques et apprennent à identifier les facteurs de risque pour être capables, à tout moment, d'ajuster leurs actions en fonction.

Identifier un danger pour soi et pour les autres.

- Savoir chuter ;
- Désigner des juges arbitres garants de la sécurité ;
- On frappe le sol quand on veut arrêter le combat (signal impératif) ;
- Oser et prendre des risques mesurés en EPS ;
- Identifier et adopter une attitude responsable en EPS : entraide, respect des lieux et du matériel (Cf. Code moral) ;
- Se respecter et respecter ses camarades en évitant de se mettre en danger et de les mettre en danger ;
- Comprendre que les règles sont faites pour nous protéger ;
- Apprendre à respecter les règles.

<p><b>Organisation des séances :</b> Commencer par un échauffement complet (activation générale, zones articulaires sollicitées en particulier : cervicale, dorsale). Prévoir des mises en activités motrices courtes (Fichier) : 30 sec. 1min. maxi.). Au début du module, préconiser un fonctionnement par groupes morphologiques (poids, tonicité). Grouper les élèves (par 3 ou 4) en leur attribuant des rôles différenciés (attaquant, défenseur, arbitre-sécurité...). Favoriser des temps de récupération.</p>	<p><b>Déroulement des séances :</b> → Porter un Judogi, une tenue peu fragile (éviter fermeture éclair...pouvant blesser). → Sécurité passive : Mains au visage interdites. Interdire toute saisie du cou seul (danger pour les cervicales), tout appui sur le torse ou le ventre avec genou ou fesses.</p>
--	---



## 5. Dispositifs pertinents à utiliser à l'école.

- Le recueil des représentations sur l'activité. Mondo – Débat- Q-Sort.
- La différenciation pédagogique.
- La recherche de solutions personnelles et apprentissage de solutions expertes.
- S'engager pour produire. Se projeter dans l'action.
- La préparation mentale. Visualisation
- Le retour au calme et les rituels de fin de cours
- L'évaluation.
- Apprendre en jouant. Les jeux de judo.
- Le jeu de judo.



## 6. RECUEIL DES REPRESENTATIONS SUR L'ACTIVITE.

Mondo / Débat / Q-sort/ Nuage de mots

### 1. *Echanges à l'oral.*

- « Qu'est-ce que le judo ? » - « Quels sont les mots qui te viennent à l'esprit quand tu entends le mot judo ? »

*« L'enfant qui entre pour la première fois à l'école maternelle possède déjà des « savoir-faire », des connaissances et des représentations du monde ; dans sa famille et dans les divers lieux d'accueil qu'il a fréquentés, il a développé des habitudes, réalisé des expériences et des apprentissages que l'école prend en compte<sup>32</sup>. »*

À l'école maternelle : *« L'enseignant, attentif, accompagne chaque enfant dans ses premiers pas, reprenant ses productions orales pour lui apporter des mots ou des structures de phrases plus adaptés qui l'aident à progresser ».*

Au cycle 2 : *« Comme en maternelle, l'oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l'objet de séances d'enseignement spécifiques » et «...les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit »*

Au cycle 4 : *« ... des moments spécifiques lui (l'enseignement de l'oral) sont consacrés en lien avec les activités de lecture et d'écriture... Les élèves apprennent à produire des discours oraux élaborés... ».*

**Les représentations que les enfants ont sur l'activité influent sur leur manière de l'appréhender.** L'apprentissage permettra de modifier ses représentations sur l'activité judo. Une analyse de ces représentations sera conduite avant de pratiquer le judo et en fin de module afin de mesurer l'écart et les progrès effectués.

*Le recueil des représentations des élèves peut se faire lors d'un débat en classe ou sur les tatamis.*

### 2. *« Mondo ». Débat<sup>33</sup>*

Il s'agit de débattre, de réfléchir, discuter, argumenter à l'oral. Les modalités d'organisation : plutôt individuel et collectif classe.

- « Qu'est-ce que le judo ? » - « Quels sont les mots qui te viennent à l'esprit quand tu entends le mot judo ? »

Exemple de réponses attendues : arts martial, combat, bagarre, Sport, kimono, Japon, médailles ; Teddy Riner, etc.

**Définition.** Le « Mondo » est un débat, une discussion. C'est une modalité d'entraînement qui permet notamment de développer la connaissance culturelle du judo. « Mondo » c'est un mot japonais qui signifie : « échange, question/réponse », avec une connotation de liberté et de spontanéité.

<sup>32</sup>Programme du cycle 1 En vigueur à la rentrée 2020.

<sup>33</sup>Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées : les débats. Groupe MDL Oral – 95 www.ac-versailles.fr/DSDEN95 Année 2016.



## 7. DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE.

### 1 Différencier. Une nécessité contextuelle et Institutionnelle<sup>34</sup>

*« Accompagner au mieux les élèves dans les apprentissages et leurs progrès est une obligation inscrite dans les programmes et le référentiel des professeurs. La différenciation pédagogique constitue une réponse professionnelle incontournable pour articuler ces deux dimensions, réduire les inégalités et favoriser la réussite de tous les élèves<sup>35</sup>. »*

Il est possible de différencier selon les besoins, les propositions, la complexité de la tâche, les attendus, les outils, le temps, etc.

L'élève ou le groupe d'élèves rencontrant les mêmes besoins, travaillent de manière individualisée, en fonction de leurs acquis et de leurs besoins, avec l'aide d'un plan de travail qu'il conçoit avec l'enseignant et des consignes leur permettant d'effectuer les tâches scolaires en autonomie, pendant un temps donné, avec si nécessaire des ressources qui leurs sont fournies ou qu'ils vont chercher. L'enseignant intervient en appui, il guide, explicite, conseille.

### 2 Démarche.

1. Evaluation. Les élèves s'évaluent avec le professeur. Cf. grilles d'évaluations. Annexes 1,2,3,4
2. En classe ils choisissent une fiche correspondant à leur besoins ainsi identifiés (Entrer dans l'opposition, saisir, chuter, amener au sol-projeter, immobiliser).
3. Lors de la séance suivante, par groupes de 3 (un arbitre, 2 opposants) ils réalisent la tâche qui correspond à un besoin identifié avec le professeur et le professeur de judo.
4. Sur place, ils échangent entre eux et avec les enseignants sur la réalisation de la tâche selon les critères de réussite.

Ce dispositif est réalisé à chaque séance d'apprentissage. Une situation d'apprentissage concernant tous les élèves sera également proposée à chaque séance.

---

<sup>34</sup> Eduscol.

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/9/RA16\\_C2\\_FRA\\_DifferenciationCP\\_843399.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/9/RA16_C2_FRA_DifferenciationCP_843399.pdf)

<sup>35</sup> Eduscol.

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/9/RA16\\_C2\\_FRA\\_DifferenciationCP\\_843399.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/9/RA16_C2_FRA_DifferenciationCP_843399.pdf)

## 8. RECHERCHE DE SOLUTIONS PERSONNELLES ET SOLUTIONS EXPERTES.

○ « *L'approche cognitive souligne que l'intention et l'action ne peuvent être séparés. Introduire dès l'apprentissage, dès les situations d'étude permet aux élèves de se perfectionner plus tôt dans une logique de résolution de problèmes* ». P.Roux<sup>36</sup>.

**L'entraîneur doit donner un sens précis à ses propositions.**

○ *Reuven Feuerstein remet en question l'idée d'irréversibilité du développement et considère que chaque être humain a un potentiel d'apprentissage, une capacité de changement que ce soit de son fonctionnement mental, émotionnel ou comportemental à condition qu'une médiation soit mise en place. Cette théorie se nomme « Modifiabilité Cognitive Structurale » Le médiateur est la personne qui fait le lien entre le sujet et son environnement, il aide la personne à s'autonomiser, à réfléchir par elle-même, il lui donne des objectifs, il structure les stimuli auxquels il est exposé.*

**Utilisation du concept de Tâches semi-définie<sup>37</sup>.**

Démarche :

1. Mise en place d'une situation de recherche : issue du fichier adossé au concept de tâche motrice. Exemple : Randori au sol. Recherche des opérations à conduire pour immobiliser sur le dos. Cf. Fichier. Recherche de solutions pertinentes pour immobiliser. Recherche de solution pertinente pour amener au sol, projeter.
2. Effectuer plusieurs essais.
3. Les professeurs repèrent les solutions pertinentes, proches des solutions expertes (Immobilisation, projections) qu'utilisent les élèves, leur demande de le montrer lors du Mondo- phase de synthèse.

*Les élèves doivent s'investir consciemment dans les séances et les exercices en analysant leur pratique... les apprentis judokas développent la faculté de comprendre par eux-mêmes. P. Roux*

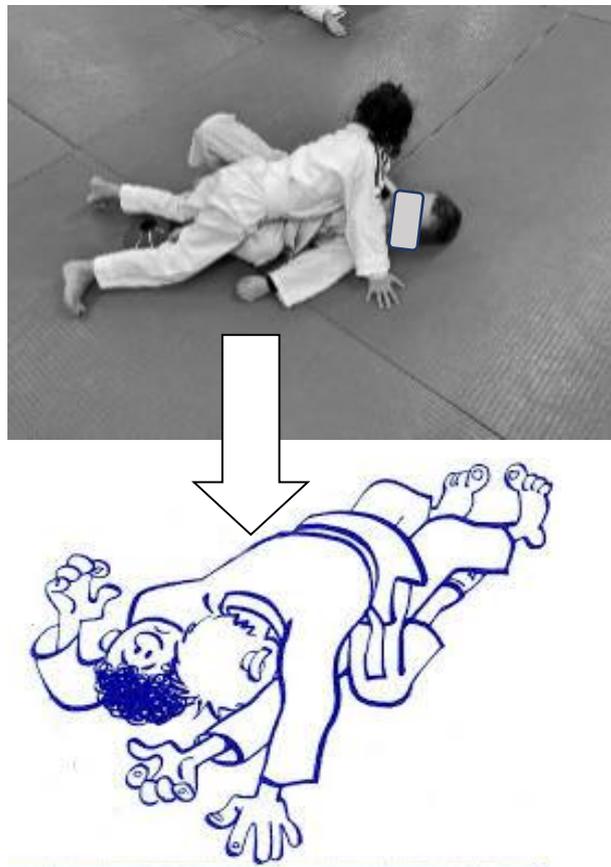
4. Mondo- Phase de synthèse :
  - a. Les élèves proposent leurs solutions personnelles (pour immobiliser, faire tomber, etc.)
  - b. Le professeur propose une solution experte en référence aux techniques de la Fédération française de judo en modifiant la position de l'élève, en montrant, etc.
5. On conserve la solution experte : fichier de techniques, vidéos, photos, images.
6. L'élève améliore sa solution pertinente.
7. Systématisation
  - a. On s'entraîne à la solution experte en statique, en déplacement.

---

<sup>36</sup> Patrick Roux. Entraînement cognitif et analyse de l'activité. 4 trainer 06/2021

<sup>37</sup>Famose, J.P. (1986). Stratégies pédagogiques, tâches motrices et traitement de l'Information. In J.P FAMOSE, J. BERTSCH, E. CHAMPION, M. DURAND, « Tâches motrices et stratégies pédagogiques en EPS ». Dossier EPS N°1. Paris. Ed Revue EPS.

- b. On s'entraîne à la solution experte avec un partenaire qui s'oppose raisonnablement (par exemple YAKU-TSKU-GEIKO, KAKAKI-GEIKO, RANDORI)
- c. On s'entraîne à utiliser la solution experte en Randori.



## 9. S'ENGAGER POUR PRODUIRE. SE PROJETER DANS L'ACTION.

*Entraînement cognitif.*

*Proposer un dispositif d'apprentissage aux élèves qui permette de porter attention, de s'engager, se mettre à l'épreuve et savoir consolider ses acquis. Permettre un apprentissage réussi selon **Stanislas Dehaene**<sup>38</sup>. Une approche en neurosciences cognitives.*

*« La cognition est l'ensemble des processus mentaux qui se rapportent à la fonction de connaissances et mettent en jeu la mémoire, le langage, le raisonnement, l'apprentissage, l'intelligence, la résolution de problèmes, la prise de décision, la perception ou l'attention » ...*

*« L'entraînement cognitif c'est une façon de préparer le judoka à prendre les bonnes décisions de combat. L'intention et l'action ne peuvent être séparées ». P. Roux<sup>39</sup>.*

**Préparer l'action est de mon point de vue une bonne manière d'entrer dans l'action.**

**Exemple :**

**Objectif de la situation :** se projeter dans l'action, développer l'analyse, la réflexion. Verbaliser des instructions claires et cohérentes en amont du temps de l'action.

**But de la tâche.**

- Amener au sol. Faire tomber. Immobiliser.

**Aménagement matériel :** Les élèves sont regroupés par 4. 2 combattants. 2 Coach-partenaires. Une surface de combat

1. **Entretien avec le Coach.** Les combattants indiquent à l'avance à leur Coach ce qu'ils vont faire (il choisit parmi les éléments suivants : comme saisie, stratégie, projection, immobilisation, etc.). *L'attention : pour entrer dans l'apprentissage, l'enfant doit faire attention (1) à ce qu'il voit (2), car ce qu'il ne voit pas, il ne peut pas l'apprendre*<sup>40</sup>.
2. **Randori.** L'engagement actif<sup>41</sup>. **S'engager pour produire :** *Un organisme passif n'apprend pas.*
3. **Retour sur expérience. Entretien avec le Coach.** Ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, pourquoi ? *Le retour sur l'erreur. Comparer pour corriger : L'erreur est indispensable car c'est un retour d'expérience.* Le retour d'information<sup>42</sup>. L'idée, c'est que l'on apprend de ses erreurs. **Statut de l'erreur :** elle est utile, normale, inévitable, et fertile.
4. **Randori.** Recommencer la même situation après l'entretien avec le coach

**Critère de réussite :**

<sup>38</sup>Stanislas Dehaene. Les talents du cerveau, le défi des machines. 05/09/2018

<sup>39</sup> Patrick Roux. Entraînement cognitif et analyse de l'activité. 4 trainere06/2021

<sup>40</sup>Stanislas Dehaene. Apprendre, les talents du cerveau, le défi des machines

<sup>41</sup>Stanislas Dehaene. Les talents du cerveau, le défi des machines. 05/09/2018

<sup>42</sup>

- Réussir à faire ce que l'on a prévu.
- Amener au sol. Faire tomber
  - Immobiliser

心技体

Shin-Gi-Tai

## 10. PREPARATION MENTALE. VISUALISATION

La préparation mentale doit être intégrée aux situations d'étude. P. Roux. <sup>2</sup>

Les usages de la préparation mentale sont multiples.

Il peut s'agir d'accompagner une situation d'apprentissage (de se mettre en état d'apprendre, de mémoriser), de préparer une situation de Randori, de gérer le stress, de se concentrer, de se calmer, se rassurer, terminer une séquence de travail, se relaxer, etc.

### **Démarche.**

On peut s'appuyer sur :

- Exercices de visualisation : « Je ferme les yeux, je visualise ce que je viens d'apprendre, je me parle intérieurement, etc.).
- Des exercices de concentration : « Brain GYM » (Gymnastique de préparation à une entrée dans la tâche).
- Des exercices de respiration : ventrale, abdominale,
- Je visualise un événement positif (une belle prise que j'ai réussie).
- J'utilise les routines qui me rassurent (des objets, des images mentales).
- Des exercices simples de « Yoga des enfants, Yoga des animaux ».
- Construire des ancrages : l'objectif est de déclencher un comportement, grâce à une sorte d'interrupteur mental, qui pourra prendre n'importe quelle forme.

Par exemple :

Dans le travail d'apprentissage d'une technique.

- Je regarde, j'observe le professeur, un camarade, exécuter une technique.
- Je pratique la technique.
- Je fais un pas de côté « préparation mentale » (exercices de visualisation).
- Je pratique à nouveau sous la direction du professeur.

## 11. LE RETOUR AU CALME ET LES RITUELS DE FIN DE COURS

### 11.1 Le salut.

« Les arts martiaux commencent par un salut et se terminent par un salut »  
« Le salut est une expression de respect envers autrui... De cette façon, ils (les combattants) expriment leur état d'esprit, à savoir qu'ils ne combattent pas seulement pour se perfectionner par la technique et la pratique du Judo mais aussi pour se témoigner un respect mutuel ». « *Méthode et pédagogie* »<sup>43</sup>. Jigorō Kanō

*Le salut en judo exprime le respect. Le respect est une valeur fondamentale en judo : le respect de l'adversaire, de son professeur, de « celui qui sait », de l'arbitre, de ceux qui nous entourent, des grades, du dojo, font de notre simple discipline martiale un puissant moyen d'éducation. Le judo est une discipline d'affrontement ; un moment de calme avant et après la séance ou le combat permet de retrouver la sérénité nécessaire à la pratique de notre discipline. Les saluts et en particulier celui de l'adversaire en début de combat doivent être observés avec rigueur.* Textes officiels FFJDA. 2021.2022<sup>44</sup>

### 11.2 Raconter une histoire aux élèves allongés sur le dos.

Par exemple :

- Le guide Marabout du judo. Luis Robert. 1971. Edition Marabout collection.
- Contes et légendes des sages samouraïs. Pascal Fauliot. Seuil 2019
- Etc.

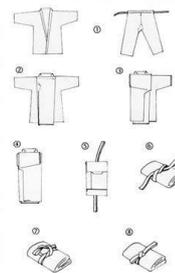
### 11.3 Visualiser la technique que l'on a apprise, la prise que l'on a réussie

Cf. préparation mentale.

### 11.4 Apprendre à plier son Judogi<sup>45</sup>.

### 11.5 Exercices de retour au calme. L'école du judo FFJDA<sup>46</sup>.

- Le petit porteur de sable,
- Le cycle d'une fleur<sup>47</sup>. Judo pour tous. Site Jean-Claude Glorian,



<sup>43</sup> « *Méthode et pédagogie* », Jigorō Kanō. Fabert Eds. Octobre 2008

<sup>44</sup> Textes officiels FFJDA 2021 2022

<https://www.ffjudo.com/uploads/elfinder/federation/Textes%20Officiels/PDF/REGLEMENT%20ET%20CHARTRE%20DU%20COMITE%20D%20ETHIQUE%20ET%20DE%20DEONTOLOGIE%202021.2022.pdf>

<sup>45</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=SkCvviGkwZM>

<sup>46</sup> <http://www.ffjda.org/Portal/Documents/Communication/Ecole/Livret%20adulte.pdf>

<sup>47</sup> <http://www.judopourtous.com/PagesAnnexees/EnseignementCalmeLePetitPorteurDeSable.htm>

## 12. EVALUATION

La Co-responsabilité des professeurs et des élèves pour favoriser l'apprentissage. P. Roux. Apprendre à évaluer et à s'auto-évaluer.

### **Le retour d'information<sup>48</sup>.**

Le retour d'information est essentiel. L'apprentissage est également optimisé par le retour immédiat qu'on fait à l'élève. Il faut éviter le plus possible de différer les réponses justes, et rebondir sur la curiosité suscitée dans la phase d'exploration, de tâtonnement, de recherche d'hypothèses... Le cerveau fonctionne ainsi par itérations, avec des cycles qu'on peut décomposer en quatre étapes successives : prédiction, feedback, correction, nouvelle prédiction.

### **L'évaluation<sup>49</sup>.**

Evaluation formative. Une véritable évaluation pédagogique n'est pas d'abord destinée à situer l'individu par rapport aux autres, mais à le faire progresser en se donnant des défis à lui-même. Cette évaluation pédagogique est l'expression d'une « exigence solidaire » qui permet « l'alliance » du maître et de l'élève. P. Meirieu. 2017.

### **Choix pédagogiques.**

Il s'agira tout simplement de continuellement corriger les réponses motrices grâce au retour d'expérience. Il est impératif que l'apprenant prenne conscience de ses réponses motrices afin de les améliorer.

Il me semble indispensable de mettre en place une auto-évaluation.

L'élève sera associé à son évaluation.

Une évaluation critériée permettra à l'élève de comprendre ce qu'il doit travailler.

Elle permettra également d'engager une réelle différenciation pédagogique sur les besoins de l'élève. Il me semble important de promouvoir l'auto-évaluation, d'associer l'élève à son évaluation.

---

<sup>48</sup> Stanislas Dehaene, Professeur au Collège de France, PSL Research University, chaire de psychologie cognitive expérimentale. <http://parisinnovationreview.com>

<sup>49</sup> Quelle pédagogie pour répondre aux défis d'aujourd'hui ? Philippe Meirieu. Biennale de l'Education nouvelle. 2 novembre 2017

## 13. APPRENDRE EN JOUANT. « LES JEUX DE JUDO »

Les propositions de situation seront ludiques. Nous choisirons de mettre en place des « jeux de judo » quelle que soit l'âge des élèves concernés afin de favoriser l'enrôlement des élèves dans la tâche, la construction de représentations mentales sur l'activité, la construction du sens, la communication et l'ancrage dans les apprentissages.

Les situations du fichier de judo sont présentées et réalisées de manière ludique.

### **Le jeu dans le programme de l'école maternelle<sup>50</sup>**

Extrait du programme de l'école maternelle, bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015 :

[...]

#### *2.1. Apprendre en jouant*

*« Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissages. Il permet aux enfants d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions et de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés. Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié. Il revêt diverses formes : jeux symboliques, jeux d'exploration, jeux de construction et de manipulation, jeux collectifs et jeux de société, jeux fabriqués et inventés, etc. L'enseignant donne à tous les enfants un temps suffisant pour déployer leur activité de jeu. Il les observe dans leur jeu libre afin de mieux les connaître. Il propose aussi des jeux structurés visant explicitement des apprentissages spécifiques. »*

[...]

#### **La pratique du jeu comporte :**

- **Une dimension culturelle.** Une représentation de *l'activité judo*.
- **Une dimension « sensée ».** De son point de vue, les actes de l'enfant ont un sens
- **Une dimension sociale.**
- *« Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié. »*
- Un climat scolaire positif conditionne fortement l'engagement actif de l'enfant dans les apprentissages.
- **Une dimension affective.** *Apprendre en se remémorant et en mémorisant. L'ancrage par le jeu ancre la mémorisation et son réinvestissement au service de nouvelles expériences de jeu ou d'apprentissage.*

---

<sup>50</sup><http://eduscol.education.fr/ressources-maternelle>

# III Enseigner le judo à l'école. Volet administratif

---

## III. ENSEIGNER LE JUDO A L'ECOLE. VOLET ADMINISTRATIF

III.1 Encadrement des activités dans le cadre des enseignements d'EPS.

III.2 Dispositif Génération 2024.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# III.1 Encadrement des activités dans le cadre des enseignements d'EPS. Co-Intervention régulière ou ponctuelle sur le temps scolaire.

---

Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017

<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo34/MENE1717944C.htm>

## Écoles maternelles et élémentaires publiques

1. Encadrement des activités physiques et sportives dans le cadre des enseignements d'EPS<sup>51</sup>.
2. Co-Intervention régulière ou ponctuelle sur le temps scolaire.

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en permettant à tous les élèves, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, **de construire cinq compétences** travaillées en continuité durant les différents cycles :

- développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps ;
- s'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils ;
- partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités ;
- apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ;
- s'approprier une culture physique sportive et artistique.

Les activités physiques et sportives mises en œuvre sur le temps scolaire s'inscrivent dans le cadre des programmes d'enseignement. Elles répondent à des objectifs pédagogiques préalablement définis qui doivent être connus de tous les adultes prenant part à l'activité.

---

<sup>51</sup>Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017

Si l'enseignant le souhaite, il peut solliciter l'appui d'une personne agréée par les services de l'éducation nationale tout en conservant la responsabilité pédagogique du déroulement de l'activité (art. D. 321-13 du code de l'éducation).

### **i. L'enseignant**

L'enseignant est responsable de l'organisation et du déroulement de l'activité. Il peut solliciter un intervenant extérieur dans les conditions définies en annexe 2. Le cas échéant, l'enseignant veille à ce qu'ils soient associés dès la préparation de l'activité et à ce que les objectifs de la séance leur soient présentés. En cas de difficulté, il peut interrompre la séance à tout moment et en informer le directeur d'école ainsi que le conseiller pédagogique de circonscription.

### **ii. Les intervenants extérieurs**

- Des intervenants extérieurs peuvent être sollicités en raison de leur expertise technique concernant une discipline sportive.
- Dans le cadre de l'enseignement de l'EPS, les intervenants extérieurs doivent être agréés par l'IA-Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale qu'ils interviennent en tant que professionnels ou en tant que bénévoles (cf. annexe 3).
- L'agrément est délivré après vérification des compétences dites techniques et de l'honorabilité de l'intervenant.
- Les intervenants titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité et les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier sont réputés agréés pour l'activité concernée. En effet, l'agrément vaut reconnaissance des compétences dites techniques et vérification de leur honorabilité. Néanmoins, la délivrance de l'agrément n'emporte pas autorisation à intervenir sur le temps scolaire. Nul intervenant agréé ne peut se prévaloir de l'agrément pour demander à intervenir sur le temps scolaire sans l'autorisation préalable du directeur d'école.
- Les intervenants extérieurs agissent sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.
- Dans certaines organisations pédagogiques où les élèves sont répartis en plusieurs ateliers, ils peuvent être amenés à prendre en charge un groupe d'élèves.
- ...

## **2. Le recours à un intervenant extérieur dans le cadre des activités physiques et sportives**

[La circulaire n° 2014-88 du 9 juillet 2014 relative au règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques](#) rappelle le cadre d'intervention de tout intervenant extérieur participant aux activités d'enseignement.

### **a. L'enseignant définit le projet pédagogique dans le cadre du projet d'école**

L'activité physique ou sportive, qu'elle se déroule dans le cadre des horaires obligatoires ou d'une activité facultative, est placée sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Le projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du volet pédagogique du projet d'école et est retranscrit dans un document écrit dont le directeur d'école conserve un exemplaire. ***Les conseillers pédagogiques de circonscription peuvent aider l'enseignant à la formalisation du projet.***

### **b. L'autorisation du directeur d'école**

- « Un intervenant, même s'il est agréé, doit être autorisé à intervenir sur le temps scolaire par le directeur d'école... »

## **3. La préparation des interventions**

« La préparation de l'intervention donne lieu à un échange entre l'enseignant et l'intervenant sollicité... »

### **Les partenariats prévoyant des interventions régulières sont formalisés dans le cadre d'une convention**

**La mise à disposition récurrente de professionnels agréés fait l'objet d'une convention liant les services de l'éducation nationale à l'intervenant ou la structure, publique ou privée, employant les intervenants concernés. Cette convention constitue le support juridique du partenariat.**

***La bonne exécution de la convention est favorisée par un accompagnement des personnels enseignants et des directeurs d'école par les conseillers pédagogiques EPS et les IEN de circonscription.***

## **4. La procédure d'agrément des intervenants extérieurs apportant leur concours aux activités physiques et sportives**

Cf. Annexe 2

## III.2 Dispositifs Génération 2024.

### 1. Label Génération 2024

Séminaire génération 2024 Val d'Oise

<https://www.ac-versailles.fr/premier-seminaire-generation-2024-de-l-academie-de-versailles-124510>

#### Objectifs du label « Génération 2024 »

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
- Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements

#### Principes directeurs de la labellisation

##### Favoriser le volontariat des écoles et des établissements

« Les partenariats établis sont valorisés par l'obtention du label « Génération 2024 »... »

##### Mettre en place des partenariats pédagogiques locaux

Pour faciliter la mise en œuvre de la labellisation « Génération 2024 », l'école, le collège ou le lycée volontaire répondant aux critères, bénéficie d'une grande marge de souplesse dans la mise en œuvre de son projet.

« Développer la continuité éducative dans les différents temps. **Les contraintes locales conduisent à travailler étroitement avec les collectivités territoriales, ainsi qu'à tisser des liens avec le monde sportif local et éventuellement les entreprises.** L'expertise de l'association sportive de l'école ou de l'EPLE est un point d'appui important... »

### 2. Le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne

- Ce dispositif concerne les élèves de l'école élémentaire.
- Il vise à lutter contre l'inactivité et la sédentarité des élèves.
- Une demi-heure d'activité physique quotidienne est le besoin minimum pour les enfants.
- Renforcer le goût pour le sport chez les plus jeunes.
- S'inscrit à ce titre dans le plan héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 défini par le Gouvernement. (<https://www.paris2024.org/fr/plan-heritage-durabilite/>)

### 3. Le dispositif « Une école - Un club »

Le déploiement des 30 minutes d'activité physique quotidienne s'appuie sur des conventions passées entre le MENJS, le ministère chargé des sports, l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et plusieurs fédérations sportives.

Il s'agit de co-construire et diffuser des contenus pédagogiques adaptés, accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en place de contenus pédagogiques avec du matériel et/ou une offre de formation dans ou hors temps scolaire et mobiliser leurs réseaux de clubs.

Ces actions, qui peuvent s'inscrire dans les projets sportifs fédéraux, sont susceptibles de bénéficier d'un financement via les dispositifs de l'Agence nationale du sport.

La mesure « Une école - Un club » décline ces conventions et s'adresse prioritairement aux associations sportives scolaires et civiles des fédérations conventionnées.

...

En favorisant le partenariat entre l'école et le club, l'existence d'une association sportive USEP dans l'école doit être encouragée.

#### Mise en œuvre

- **Le comité académique Génération 2024**, sous l'autorité du recteur d'académie et en lien avec les DSDEN et les SDEJS, assure le suivi du projet pédagogique co-construit par l'école et le club.

#### CF. ANNEXE 7

1000 nouveaux dojos pour 2024 : Le grand projet de la Fédération

#### Les dojos solidaires

Ce sont des structures sociales et éducatives permettant aux pratiquants des quartiers de pratiquer le judo et disciplines sportives associées (taïso, ju-jitsu, kendo ...) gratuitement, toute l'année, plusieurs fois par semaine, comme dans un club. À la pratique sportive sont associés l'aide aux devoirs, un suivi médical, des actions de lien social mobilisant les familles et dynamisant les quartiers (événements, rencontres sportives ...).

...

Comprendre le projet en vidéo. [https://youtu.be/L7Ho\\_9ByVhU](https://youtu.be/L7Ho_9ByVhU)

## 4. Label Génération 2024 et coupons Génération 2024

CF. ANNEXE 7

Dans le cadre de la mesure Une école - Un club et du label Génération 2024, le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 met en place un dispositif de financement en lien avec les fédérations scolaires USEP et UGSEL et le mouvement sportif, visant à encourager les interventions de clubs sportifs locaux aux côtés des enseignants pour favoriser la découverte d'activités physiques et sportives et l'initiation à de nouvelles pratiques sportives pendant les heures d'EPS.

...

À partir de 2022, les écoles labellisées Génération 2024 volontaires pourront ainsi bénéficier de coupons Génération 2024 dès lors qu'elles s'appuient sur une convention de partenariat avec un club sportif de proximité. ...

Ces coupons constituent une participation financière à la prise en charge d'interventions de clubs sportifs locaux dans le cadre de l'EPS.

***Mise en œuvre : Cf. Mise en œuvre Dispositif Une école-Un club.***

Cette co-animation des séances d'enseignement se fera sous la responsabilité de l'enseignant dans le cadre des textes en vigueur, accompagné de l'éducateur sportif diplômé (BP, DE, CQP, certifications fédérales) du club sportif, agréé par les services de l'éducation nationale.

*Le comité académique Génération 2024, sous l'autorité du recteur d'académie et en lien avec les DSDEN et les SDEJS, assure le suivi du projet pédagogique co-construit par l'école et le club.*

L'école peut effectuer la demande en ligne sur la plateforme « Démarches simplifiées ». Le partenariat avec le club sportif est présenté en conseil d'école ou conseil d'administration devant l'équipe éducative, les représentants des parents et de la collectivité territoriale, pleinement associé

<https://generation.paris2024.org/coupon-generation-2024>

<https://www.ffjudo.com/actualite/lecole-simone-veil-premier-etablissement-labellise-paris-2024-grace-au-judo>

## BIBLIOGRAPHIE ET OUTILS DE REFERENCE

### BIBLIOGRAPHIE Enseigner le judo à l'école. Contribution Jean-Pierre SARIE

#### JUDO

- France JUDO. : mise à jour 2020
  - Le judo des 4-5 ans. 4Trainer Editions 2015
  - Le Judo 6-8 ans France Judo. 4Trainer Editions 2015
  - Le judo des 9-12 ans. France judo. 4Trainer Editions 2014
  - Approche pédagogique des 6-9 ans. 1977.
  - Le judo des 13-15 ans. 1978. Mise à jour 4Trainer Editions 2013
  - Le Judo des 15-17 ans France Judo. Septembre 2015.
  - Méthode française d'enseignement du judo". 1989
  - Progression Française d'entraînement du Judo Ju-Jujitsu France Judo Mise à jour 2019.
- « *Méthode et pédagogie* », Jigorō Kanō. Fabert Eds. Octobre 2008
- Entraînement cognitif et analyse de l'activité. Patrick Roux. 4 Trainere 06/2021
- Le judo, son histoire, ses succès, Michel Brousse. Liber 1996

#### Education Physique et Sportive

- Jeux de lutte. 52 jeux pour l'école maternelle. Editions revue EPS
- Laurence Gillot, R. Galceran - " L'EPS à l'Ecole. Lutte et gymnastique". Classique Hachette
- Astolfi. J-P et Develay.M "La didactique des sciences". Que sais-je ? PUF. 1991
- Barbot. A. "Sport de combat de préhension". UREPS Marseille. 1986.
- Calmet.M et Gouriot. M. "Didactique judo ne milieu scolaire". CDDP de l'Oise. 1987.
- Delignère D et Duret P. "Lexique thématique pour dire ce dont on parle en STAPS. APPEC. Echanges et controverses.
- De la Garanderie A. "Pédagogie des moyens d'apprendre". Centurion. 1982.
- Dossiers EPS1. N°1 "Tâches motrices et stratégies pédagogiques en éducation physique et sportive". INSEP. 1986.
- Quelle pédagogie pour répondre aux défis d'aujourd'hui ? Philippe Meirieu. Biennale de l'Education nouvelle. 2 novembre 2017
- Education physique Tome. 1&2 Edition Revue EPS. Essai de réponse.
- Education physique à l'école maternelle. Edition revue EPS.
- Essais de réponse. Edition Revue EPS. Les jeux d'opposition.
- 

#### Pédagogie

- Grehaine J-F et Cadopi M. Education physique et didactique des APS. AEEPS 1998.
- Meirieu P.
  - "Enseigner, scénario pour un métier nouveau." ESF 1989.
  - "Apprendre... Oui, mais comment. ESF. 1990.
- Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées : les débats. Groupe MDL Oral – 95 [www.ac-versailles.fr/DSDEN95](http://www.ac-versailles.fr/DSDEN95) Année 2016.

- Ministère de l'Education Nationale et des sports. "Les sports de combat, les jeux d'opposition à l'école élémentaire". Essai de réponse.

**Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.** *Programmes, Circulaires, outils.*

- Eduscol. <https://eduscol.education.fr/>
- Programme d'enseignement de l'école maternelle.  
<https://www.education.gouv.fr/au-bo-special-du-26-mars-2015-programme-d-enseignement-de-l-ecole-maternelle-3413>
- Programmes et horaires à l'école élémentaire.  
<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-elementaire-9011>
- Circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014 relative au règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques :  
[https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo28/MENE1416234C.htm?cid\\_bo=81107](https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo28/MENE1416234C.htm?cid_bo=81107)
- Séminaire génération 2024 Val d'Oise : <https://www.ac-versailles.fr/premier-seminaire-generation-2024-de-l-academie-de-versailles-124510>
- Plan héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 défini par le Gouvernement : <https://www.paris2024.org/fr/plan-heritage-durabilite/>
- 1000 Dojos. <https://1000dojos.fr/>
- Coupons Génération 2024 : <https://generation.paris2024.org/coupon-generation-2024>

**Conférences**

- Stage de rentrée des enseignants et dirigeants. Intervention de D. Janicot. Septembre 2021 Ligue de judo nouvelle aquitaine.
- Expliciter pour donner du sens aux apprentissages. Conférence de R. Goigoux, 17 mars 2016

## ANNEXES

1. GRILLE D'EVALUATION JUDO
2. GRILLE D'EVALUATION JUDO SIMPLIFIEE.
3. GRILLE DE NIVEAU D'HABILETE
4. EVALUATION NIVEAU D'HABILETE. RADAR.
5. PLANCHES TECHNIQUES. PROGRESSION FRANÇAISE DE JUDO.
6. PROCEDURES D'AGREMENT DES INTERVENANTS EXTERIEURS.  
TABLEAU SYNTHETIQUE
7. COUPON GENERATION 24. UNE ECOLE UN CLUB

Histoire du sport et citoyenneté. CASDEN.  
Paris 2024. <https://casdenhistoiresport.fr/>



## Grille d'évaluation JUDO. Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel. Collaborer, coopérer, s'opposer<sup>52</sup>

Evaluer au fur et à mesure, au cours des séances. 1. Non acquis 2. En cours d'acquisition.

3. Acquis

	Elèves	Professeur
<b>ENTRER DANS L'OPPOSITION</b>		
J'accepte de jouer aux jeux de judo		
J'accepte d'être saisi par un judoka		
J'accepte de saisir un judoka		
J'accepte d'entrer dans l'opposition. J'accepte le combat.		
<b>CHUTER</b>		
Je suis capable de chuter en arrière sans me faire mal		
Je suis capable de chuter sur le côté sans me faire mal		
Je suis capable de chuter en avant sans me faire mal		
<b>SAISIR</b>		
Je suis capable de prendre ma garde		
Je suis capable de prendre une garde pour amener au sol ou faire chuter un adversaire.		
<b>AMENER AU SOL PROJETER</b>		
Je suis capable d'amener au sol, de faire tomber un adversaire		
Je suis capable de faire tomber un adversaire qui avance		
Je suis capable d'amener au sol, de faire tomber un adversaire qui recule		
Je suis capable d'amener au sol, de faire tomber un adversaire qui se déplace en cercle		
Je prends des risques pour amener au sol, faire tomber ou immobiliser un adversaire		
<b>IMMOBILISER</b>		
Je suis capable de retourner un judoka à 4 pattes ou allongé sur le ventre		
Je suis capable de renverser un judoka qui est entre mes jambes		
Je suis capable d'immobiliser un adversaire au sol		
<b>Apprendre à vivre ensemble.</b>		
Je suis capable d'arrêter pour ne pas me faire mal		
Je suis capable d'arrêter pour ne pas faire mal à l'autre		
J'accepte de tomber quand la prise est bien faire		
<b>Arbitrage</b>		
Je suis capable de faire respecter le début, les arrêts et la fin d'un combat. Le temps du combat		
Je suis capable de faire respecter les règles de sécurité du combat. Les règles d'or.		
<b>Objectifs de connaissance<sup>53</sup></b>		
Je connais 4 prises au sol		
Je connais 4 prises debout		
Je connais les règles de sécurité		
Je connais les règles d'arbitrage		
Je connais le code moral de la F.F.J.D.A.		
Je connais quelques éléments de l'histoire du judo. <sup>54</sup>		

<sup>52</sup>BO n°2 26 mars 2015. BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015

<sup>53</sup> Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

<sup>54</sup>L'histoire du judo. Site FFJDA. <https://www.ffjudo.com/lhistoire-et-culture-du-judo>

## Grille d'évaluation JUDO simplifiée.

Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel. Collaborer, coopérer, s'opposer<sup>55</sup>

Evaluer au fur et à mesure, au cours des séances. 1. Non acquis 2. En cours d'acquisition. 3. Acquis

	Elèves	Professeur
<b>ENTRER DANS L'OPPOSITION</b>		
J'accepte de jouer aux jeux de judo		
J'accepte d'entrer dans l'opposition. J'accepte le combat.		
<b>CHUTER</b>		
Je suis capable de chuter sans me faire mal		
<b>SAISIR</b>		
Je suis capable de prendre ma garde		
Je suis capable de prendre une garde pour amener au sol ou faire chuter un adversaire.		
<b>AMENER AU SOL PROJETER</b>		
Je suis capable d'amener au sol, de faire tomber un adversaire		
Je prends des risques pour amener au sol, faire tomber ou immobiliser un adversaire		
<b>IMMOBILISER</b>		
Je suis capable d'immobiliser un adversaire au sol		
<b>Apprendre à vivre ensemble.</b>		
Je suis capable d'arrêter pour ne pas se faire mal		
<b>Arbitrage</b>		
Je suis capable de faire respecter le début, les arrêts et la fin d'un combat. Le temps du combat		
Je suis capable de faire respecter les règles de sécurité du combat. Les règles d'or.		
<b>Objectifs de connaissance<sup>56</sup></b>		
Je connais 4 prises au sol		
Je connais 4 prises debout		
Je connais les règles de sécurité		
Je connais le code moral de la F.F.J.D.A.		
Je connais quelques éléments de l'histoire du judo. <sup>57</sup>		

<sup>55</sup>BO n°2 26 mars 2015. BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015

<sup>56</sup> Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

<sup>57</sup>L'histoire du judo. Site FFJDA. <https://www.ffjudo.com/lhistoire-et-culture-du-judo>

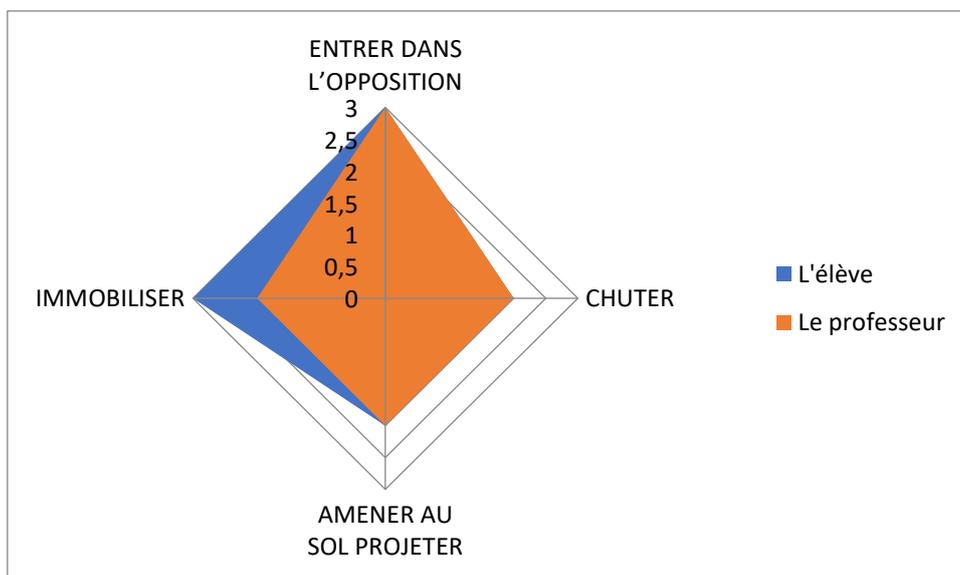
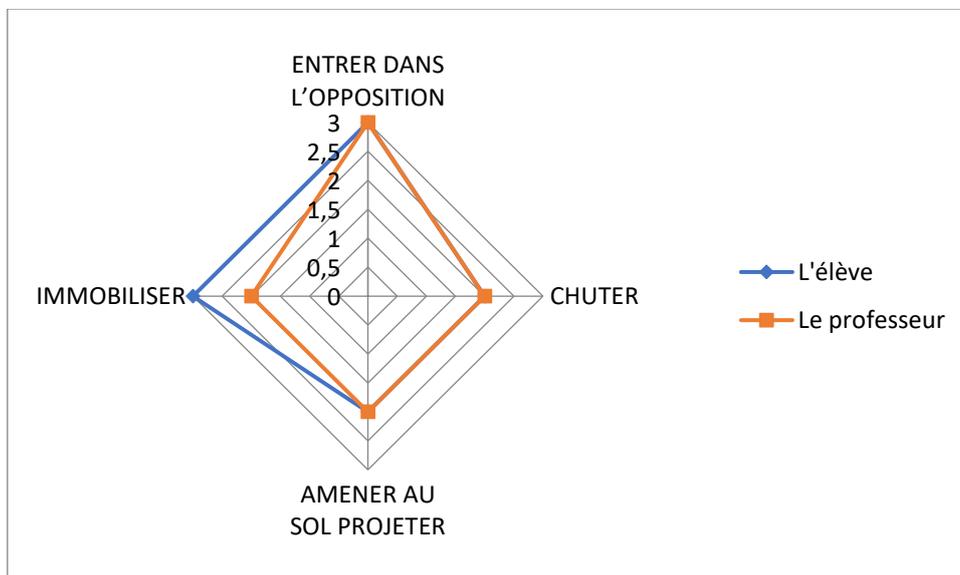
## Grille de niveau d'habileté

Observables permettant aux élèves de se situer avec le professeur.

	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
<b>ENTRER DANS L'OPPOSITION</b>	N'accepte pas le contact avec l'autre	Accepte les jeux d'opposition avec ou sans un objet (médiateur de la relation)	Accepte les situations d'opposition directes.
<b>CHUTER</b>	Refuse la chute, pose les mains, ne roule pas.	2 Accepte de chuter, parfois pose les mains et ne roule pas.	Chute sans difficulté, a construit un système personnel de réception sécurisée.
<b>AMENER AU SOL PROJETER</b>	Ne connaît pas de projection, ne sait pas faire tomber l'autre	Connaît une ou plusieurs façons de faire tomber, d'amener au sol. A du mal à les réaliser en situation de combat.	Connaît une ou plusieurs façons de faire tomber, d'amener au sol. Les réalise en situation de combat
<b>IMMOBILISER</b>	Ne connaît pas d'immobilisations	Connaît une ou plusieurs façons d'immobiliser, de bloquer au sol.	Connaît une ou plusieurs façons d'immobiliser, de bloquer au sol, les réalise en situation de combat

## Evaluation niveau d'habileté. Radar.

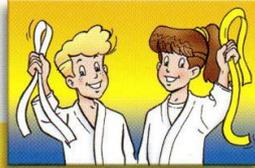
NOM : Arthur	L'élève	Le professeur
ENTRER DANS L'OPPOSITION	3	3
CHUTER	2	2
AMENER AU SOL PROJETER	2	2
IMMOBILISER	3	2



Planches techniques à destination des enseignants des écoles.  
 Progression française d'enseignement. F.J.D.A.



# PROGRESSION FRANÇAISE D'ENSEIGNEMENT du Judo-Jujitsu



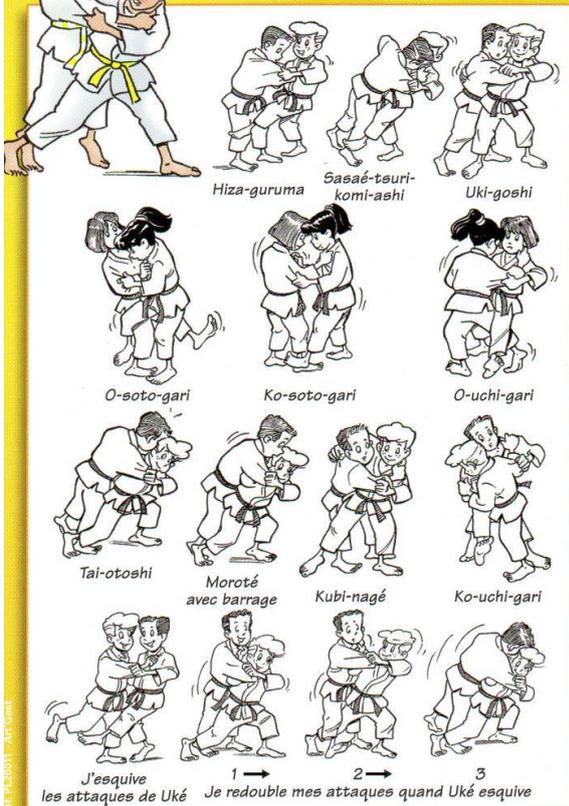
## TECHNIQUES DE PROJECTION

### NAGE WAZA

Situations d'étude



Je réponds à ces différentes situations d'étude par



## TECHNIQUES DE CONTRÔLE

### KATAME WAZA

Situations d'étude



### Position supérieure

J'amène Uké sur le dos pour l'immobiliser avec :



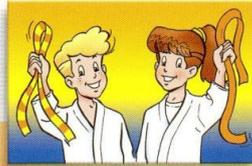
### Position inférieure

Je reprends le partenaire entre mes jambes



Âges plancher ceinture blanche/jaune : 7 ans

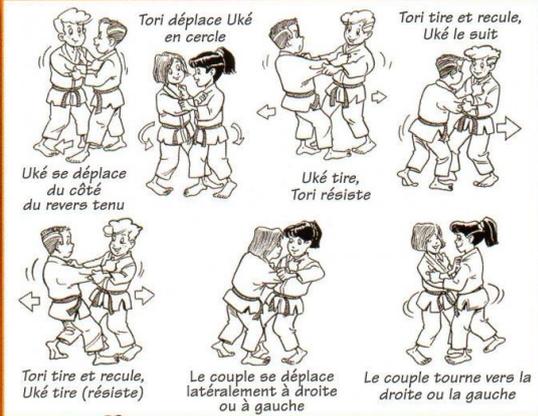
ceinture jaune : 8 ans



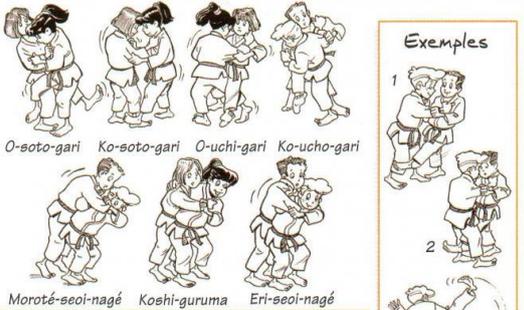
## TECHNIQUES DE PROJECTION

### NAGE WAZA

Reprise des situations étudiées antérieurement, plus...



Je réponds avec les techniques étudiées antérieurement, plus...



## TECHNIQUES DE CONTRÔLE

### KATAME WAZA

#### EN position inférieure (sous Uké), je sais



#### EN position supérieure (sur Uké), je sais



#### EN position supérieure

Je connais 5 immobilisations



#### EN position inférieure



Âges plancher ceinture jaune/orange : 9 ans

ceinture orange : 10 ans

## Procédures d'agrément des intervenants extérieurs. Tableau synthétique

Procédures d'agrément des intervenants extérieurs										
(Circulaire départementale Juin 2020)										
	Intervenant	Projet pédagogique et éléments organisationnels	Conventions : EPS restent en circonscription	Modalité d'enregistrement et de renouvellement	Pièces complémentaires à fournir (nécessaires pour le traitement des dossiers par la DESCO)	Délai avant début d'activité	Durée	Voie hiérarchique		
								Directeur	IE N	DESCO/DSDEN
EPS	EPS "régulier" rémunéré ETAPS	Oui	Type A	Formulaire d'enregistrement / renouvellement	Carte professionnelle à jour / Arrêté de titularisation (ETAPS)	3 semaines	Durée du Projet 1 an maximum et selon date de validité de la carte professionnelle ou durée de la mission pour les ETAPS	Oui	Oui	Oui
			Type A bis							
	EPS "régulier" rémunéré vacataire ou association	Oui	Type C							
	Activités aquatiques	Oui	Type B							
			Type B bis							
	Activités équestres	Oui	Type D							
EPS "régulier" rémunéré dans le cadre d'une convention départementale	Oui : cadre départemental	<b>Type E : gérée par les CPD EPS</b>	Formulaire d'enregistrement / renouvellement pour les conventions départementales							

	Bénévole EPS	Oui	Non	Fiche individuelle de demande d'agrément + Fiche récapitulative de demande d'agrément (dans le cas d'une demande groupée)	Carte professionnelle à jour / Arrêté de titularisation si ETAPS ou Diplôme + Carte d'identité ou Référentiel de compétences + Carte d'identité	3 semaines	Durée du Projet et selon date de validité de la carte professionnelle ou durée de la mission pour les ETAPS	Oui	Oui
Autres activités que les APS	Rémunéré	Oui	<b>Type S : Adressée à la DESCO</b>	Formulaire Demande d'agrément/enregistrement autre que APS	Diplôme, CV, qualification Copie carte d'identité	3 semaines	Durée du Projet	Oui	Oui
	Bénévole "régulier" *	Oui	Non	Formulaire Demande d'agrément/enregistrement autre que APS				Oui	Oui
	Bénévole "ponctuel" **	Projet sur l'école et information à l'IEN		Fiche demande d'autorisation ponctuelle directeur (trice) d'école	Aucun			Non	Non

## COUPON GENERATION 24. UNE ECOLE UN CLUB

Créer des passerelles entre monde scolaire et mouvement sportif



[Cirulaire du 12 Janvier 2022](#)  
Une école-Un club

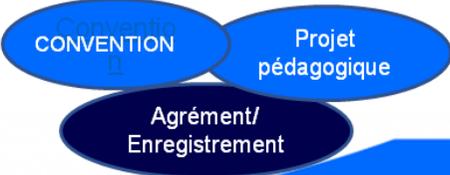
1 école (EM, EE, EP)  
labellisée Génération  
2024  
ET  
1 club local affilié à une  
fédération labellisée  
Terres de Jeux 2024

Les coupons Génération 2024  
constituent une participation financière  
de 300 euros pour la prise en charge de  
l'intervention d'un éducateur sportif  
diplômé aux côtés du professeur des  
écoles dans le cadre de l'EPS.

CUPONS  
GENERATION 2024  
Eléments de cadrage  
DSDEN 95

6 séances d'environ 1h  
pour 1 école.  
Possibilité d'avoir une ou  
plusieurs classes mais le  
module doit être assez long  
pour permettre  
l'apprentissage.

L'école informe le délégué USEP  
puis effectue la demande en ligne  
sur « [démarches simplifiées](#) »



Validation par  
IEN et CPD  
EPS

Points de vigilance  
L'intervenant ne se  
substitue pas au PE.  
Projet pédagogique à  
élaborer avec le club  
sportif.  
Séances adaptées à la  
diversité des élèves dans  
une démarche inclusive et  
pédagogique

Bilan à  
compléter sur  
« démarches  
simplifiées »  
suite à l'action  
pour permettre  
le paiement par  
l'USEP du club  
sportif  
partenaire.